



GUIDE LASER



2019

ÉDITEUR
CFE-CGC
59 rue du Rocher - 75008 Paris

RÉDACTION
Service Économie et Protection sociale
CFE-CGC
Renan Francastel

CONCEPTION
Service communication CFE-CGC
Valérie Bouret

RELECTURE
Service communication CFE-CGC

CRÉDIT PHOTOS
Adobe stock

IMPRIMEUR
ITF Imprimeurs
Z.A. Le Sablon - 72230 Mulsanne
Labellisé Imprim'vert. Certifié PEFC et FS

Décembre 2019

ISBN : 978-2-916375-85-4

www.cfecgc.org



La finance est responsable de beaucoup de choses. Alors autant qu'elle soit responsable.

Chez AG2R LA MONDIALE, notre démarche d'investissement est guidée par la rentabilité, la sécurité financière et la responsabilité. Notre originalité est de combiner étroitement ces trois critères sans jamais en privilégier un au détriment des deux autres.

Nous appliquons les principes d'investissements responsables et sommes particulièrement vigilants sur le comportement des entités dans lesquelles nous investissons : non-discrimination, appréhension

des risques psycho-sociaux, dialogue social...

La régularité de nos performances et notre démarche d'investissement responsable sont saluées par les organismes financiers les plus réputés*.

Seule une société de personnes comme AG2R LA MONDIALE, non cotée en bourse et administrée par ses assurés, peut réinvestir 100 % de ses résultats en leur faveur et contribuer à leur sérénité depuis plus de 100 ans.

* L'Agence Française de Normalisation (AFNOR) a attribué pour 3 ans le label ISR public à 3 de nos fonds ISR. Lipper a classé notre gamme diversifiée AG2R LA MONDIALE Gestion d'Actifs : meilleure gamme « Mixed Asset » dans la catégorie « grandes sociétés de gestion ».



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main
sur demain

Prévoyance
Santé
Épargne
Retraite



ÉDITO

RAPHAËLLE BERTHOLON

Secrétaire nationale secteur Économie, Industrie,
Numérique et Logement

La CFE-CGC s'est toujours attachée à développer le professionnalisme de ses militant(e)s. Plus qu'une marque de fabrique, la compétence militante est inscrite dans notre ADN commun. Ce guide Laser en est l'expression concrète. Il a pour objectif de vous accompagner dans la préparation de vos négociations de compléments de rémunération, pour permettre à l'ensemble des salariés qui nous ont accordé leur confiance d'obtenir un juste retour des fruits de la croissance à laquelle ils contribuent quotidiennement dans leur entreprise.

Au fil des années, la palette d'outils de l'épargne salariale s'est élargie, dépassant le champ traditionnel de la participation et de l'intéressement, pour recouvrir l'actionnariat salarié et l'épargne retraite entreprise. Ces différents dispositifs réunis sont plus que de simples outils. Ils servent notre doctrine économique, à savoir contribuer au développement responsable et à long terme de nos entreprises. Le Comité intersyndical de l'épargne salariale (CIES), au travers de son action de labellisation, flèche les investissements responsables.

Régulièrement, la loi façonne les dispositifs d'épargne salariale. Les contours des différents dispositifs sont parfois abrupts, avec des complexités juridiques et fiscales multiples et pas toujours simples à appréhender. La loi Pacte est la dernière loi venue apporter son lot de modifications, transformant totalement le paysage de l'épargne retraite. Ce guide est désormais actualisé et complété des dernières mises à jour législatives. Il constitue ainsi, je le souhaite, l'outil indispensable et « de référence », vous facilitant la maîtrise de cette matière technique qui, actualité et calendrier oblige, va s'inviter très prochainement à la table des négociations dans nos entreprises ou dans nos branches. Pour que ce guide soit réellement le vôtre, il doit vivre et s'enrichir de vos retours d'expérience, de vos questions, parce que notre première force à la CFE-CGC, c'est vous ! Aussi avec le service Économie de notre Confédération, nous mettrons à votre disposition très prochainement, pour accompagner le déploiement de ce guide, une « Foire aux questions » dédiée à cette seule thématique, pour qu'ensemble nous nous enrichissions mutuellement.

Sommaire

Partie 1

État des lieux de l'épargne salariale et de l'épargne retraite 9

Partie 2

Les différents dispositifs d'épargne salariale.....15

Partie 3

Les passerelles entre l'épargne retraite et l'épargne temps 33

Partie 4

L'épargne retraite..... 37

Partie 5

L'actionariat salarié 57

Partie 6

Les conseils pour négocier et agir en tant que militant CFE-CGC 65

Partie 7

Conclusion89

Partie 8

Glossaire91

Partie 9

Fiche pratique98

Partie 10

Annexes.....101

INTRODUCTION

Le guide Laser a pour vocation d'aider les militant(e)s CFE-CGC à connaître les différents outils d'épargne salariale, d'actionnariat salarié et d'épargne retraite d'entreprise qui entrent dans la « rémunération globale ». Il est également destiné à aider les militant(e)s à négocier la mise en place de ces dispositifs, à choisir les produits financiers correspondants et à en suivre l'application concrète dans leur entreprise.

Rappelons que, dès qu'un dispositif d'épargne salariale ou retraite est en place, la question prégnante est celle des placements des avoirs des salariés et du suivi de ces placements. À travers ce guide, nous avons présenté les classes d'actifs, et vous pourrez trouver prochainement sur l'intranet de la confédération les différents supports possibles en épargne salariale et en assurance retraite.

Une partie importante du guide est aussi consacrée aux fonctionnements juridiques, fiscaux et techniques de ces dispositifs, comme éléments de rémunération globale à négocier avec les directions d'entreprise. À partir de cet état des lieux, nous avons donné, au fil de l'eau, des positions, préconisations et recommandations.

La matière étant complexe et fiscalement instable, nous sommes conscients que nos militant(e)s peinent à la maîtriser, tout comme les directions d'entreprise. Tout comme nous sommes conscients que de nombreux salariés dans les plus petites entreprises et dans la fonction publique restent à l'écart de l'épargne salariale et des retraites d'entreprise. La promotion et la diffusion de ces dispositifs doivent être plus importantes et étendues à toutes les entreprises.

La CFE-CGC doit renforcer son soutien technique aux militant(e)s sur ces questions, et ce guide Laser a pour objectif d'y contribuer. Pour accompagner les militant(e)s dans leurs négociations et dans le suivi des dispositifs en place, la CFE-CGC propose des services complémentaires au guide Laser, tels que deux modules de formation spécialisée, adaptés aux militant(e)s confrontés, ou amenés à l'être, aux négociations.

Après un état des lieux de l'épargne salariale et l'épargne retraite, ce guide présente les différents dispositifs d'épargne salariale ; le cas spécifique des passerelles entre épargne retraite et épargne temps ; l'épargne retraite profondément modifiée par la loi Pacte ; et enfin l'actionnariat salarié. Pour en faciliter la lecture un glossaire figure à la page 91 de ce guide. Enfin, toutes les positions, alertes et recommandations de la CFE-CGC sont récapitulées dans l'annexe 5.

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE CE DOCUMENT SUR L'INTRANET DE LA CFE-CGC

UN INTRANET... RÉSERVÉ AUX ADHÉRENTS !

SE CONNECTER À L'INTRANET

Nom d'utilisateur

Mot de passe

SE CONNECTER

Mot de passe oublié ?

Saisissez votre identifiant ou votre adresse mail

RÉINITIALISER

INTRANET.CFECGC.ORG

Chaque adhérent peut accéder à l'intranet en entrant son identifiant et mot de passe.

Vous ne les avez pas encore ? Rien de plus simple. Connectez-vous à Monprofil <http://monprofil.cfecgc.org/inscription> et ils vous seront envoyés automatiquement.

Une question ? Envoyez un e-mail à : monprofil@cfecgc.fr.

Voir sa vie basculer
Être mieux accompagné(e)
Aller de l'avant

Vivre
après

Avec **Vivre après**, nous mettons à la disposition de ceux pour qui rien ne sera jamais comme avant, un coordinateur pour les écouter, les informer et les orienter et des services personnalisés en fonction de leurs besoins. Ce dispositif permet d'améliorer encore les garanties **OCIRP** qui assurent, en cas de décès, le versement d'une rente et un accompagnement social personnalisé mis en place durablement.

OCIRP
protéger. agir. soutenir

En partenariat avec

**GRUPE
IMA**

vivreapres.fr

Le site accessible à tous pour s'informer sur le deuil, les maladies graves, les séparations ou les périodes de rupture professionnelle.



Maison de la CFE-CGC
59 rue du Rocher
75008 Paris
Tél.: 01 55 30 12 12

WWW.CFECGC.ORG

